

## Rapport Financier 2020 de l'association « Les Cigognes de l'Espoir »

### Recettes

#### **22887,04 euros dont**

Cotisations :	21975,64 euros
Vente de gadgets (Mascottes, jouets, CD) :	300,40 euros
Dons :	200 euros
Vente du roman « deux mois sur neuf » :	110 euros
Stage, atelier etc. (reversés intégralement aux intervenants et thérapeutes) :	301 euros

### Dépenses

#### **Dépenses totales 18768,40 Euros**

Dont

Frais de banque et d'encaissement :	591,70 euros
Frais de déplacement et Frais de réunions (AG et autres réunions d'informations)	8653,88 euros
Frais de courrier :	254,01 euros
Services informatiques y compris le matériel, logiciel, site internet, hébergement, communication :	5194,28 euros
Autres fournitures :	1454,75 euros
Thérapeutes, intervenants extérieurs, formations :	1792,18 euros
Achat stock mascottes Cigognes et jouets en bois :	629,40 euros
Solde : Vente - Stockage et commercialisation du livre (déficit voir explication dans recettes)	109,75 euros
Droit d'auteurs :	57,88 euros
Assurances :	140,32 euros

#### **Excédent de l'année 2020 : 4118,64 euros**

Cet excédent s'explique par la forte réduction des activités pendant les confinements